

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors le 22 Décembre

LES FRAIS DE JUSTICE

L'opinion publique réclamait depuis longtemps une réforme de la législation concernant les frais de justice. Maintes fois, des écrivains fort au courant de ces sortes de questions, avaient pour ainsi dire fait toucher du doigt les révoltantes iniquités d'un système dont le résultat le plus net était de favoriser le riche et d'écraser le pauvre diable qui avait affaire à un tribunal quelconque.

A force d'être ressassés dans les journaux, les légitimes récriminations des masses populaires ont trouvé de l'écho dans le monde politique et nos députés ont pensé qu'il était temps de leur donner satisfaction.

La Chambre s'est donc occupée de la question ; elle a fait plus, elle a voté une réforme qui, si elle cause quelque déception, n'en constitue pas moins un progrès réel dont il faut lui savoir gré.

Sans doute, elle aurait pu faire mieux ; elle aurait pu aller plus au fond des choses, se montrer plus radicale dans le bon sens du mot, en changeant complètement un système vicieux et inique, et en lui substituant une législation nouvelle, consacrant d'une manière incontestable la gratuité de la justice.

Néanmoins, ce qu'elle a fait sera accueilli favorablement par l'opinion publique, seulement il est à regretter qu'elle n'ait pas accepté sans modifications de le projet M. Brisson, car il était préférable à tous les égards à ce qui a été voté.

La faute en est un peu au gouvernement qui a cru devoir introduire plusieurs changements d'une utilité fort contestable.

Le projet de M. Brisson était clair, net et précis. Aux droits multiples et souvent incohérents qui accablent aujourd'hui les plaideurs et ceux qui ont recours à la justice, il proposait de substituer un droit unique, proportionnel à la valeur du litige, payable à la fin du procès.

C'est cette clause qui a déterminé le

gouvernement à intervenir et à proposer une réforme, sous le prétexte spécieux qu'en retardant les perceptions jusqu'à la fin du procès, le trésor risquait, dans bien des cas, de ne rien percevoir du tout, parce qu'une transaction pouvait intervenir entre les parties. La Chambre a donné raison au gouvernement.

Cependant nous devons à la vérité de reconnaître que les changements qui viennent d'être opérés par le vote de la Chambre dans la perception des frais de justice méritent à bon droit le nom de réforme.

Ainsi pour n'en citer que quelques-uns, d'après le nouveau système, les droits de greffe sont supprimés.

Les droits de timbre et d'enregistrement ont subi également une importante modification ; il y a toute une catégorie d'actes pour lesquels, ils ne seront plus exigés, entre autres les actes d'avoué à avoué.

Citons encore la diminution des frais affectés par l'ancienne législation aux significations entre les parties et le dégrèvement des procédures de justice de paix qui intéressent surtout la classe la plus pauvre et la plus nombreuse de la nation.

Ces réformes si insuffisantes qu'elles puissent paraître, auront pour conséquence de faciliter la réforme de la procédure civile qui ne laisse pas moins à désirer que la législation concernant les frais de justice.

Puisque l'on recule devant une transformation radicale de notre organisation judiciaire qui laisse tant à désirer, il convient au moins que l'on porte de temps à autre la cognée dans cette forêt d'abus qui révoltent la conscience et constituent une violation flagrante du principe d'équité qui doit être la base de toute administration dans un gouvernement démocratique.

Aussi, nous espérons que l'on ne s'arrêtera pas en si bonne voie et que l'on prendra à tâche de continuer cette œuvre nécessaire de réforme qui s'impose et que le pays attend depuis si longtemps.

Ce sera la gloire de la troisième République d'avoir entrepris cette œuvre de justice

sociale, cette guerre aux abus, aux injustices que tous les gouvernements précédents avaient introduits ou tolérés dans notre organisation administrative.

Nous espérons que le Sénat n'hésitera pas à approuver les réformes dont la Chambre vient de prendre l'initiative. L'opinion publique ne comprendrait pas qu'il pût en être autrement.

J. QUERCYTAÏN.

INFORMATIONS

A la Chambre

La Chambre des Députés a décidé de discuter, lundi prochain, le projet de loi portant approbation de l'acte général de la conférence de Bruxelles.

Au Sénat

Le Sénat a renvoyé à la commission d'initiative le projet de loi sur les associations présenté par M. Goblet.

Elections législatives

Dans l'arrondissement de Beaugé (Maine-et-Loire), M. Coudreuse, républicain, est élu.

Dans l'arrondissement de Carpentras (Vaucluse), M. Béraud, républicain, est élu.

Le clergé

L'évêque Fallières a déclaré que les Italiens excitent les radicaux français contre le Vatican pour prouver l'impuissance des conservateurs et détourner le czar de la France.

Le comte de Paris

D'après une information du *Daily News*, le comte de Paris songerait à liquider sa situation politique.

L'incident franco-bulgare

Le *Temps* publie la dépêche suivante de Sofia : « Le bruit qui a couru du rappel des consuls français en Bulgarie n'est pas exact. Aucun consul n'a été rappelé par le gouvernement français. »

M. Lanel, agent français à Sofia, a reçu pour instruction d'interrompre seulement toutes relations avec le gouvernement bulgare. La Porte est actuellement saisie de la question. Dans ces conditions, il n'y a pas lieu de croire et on ne pense pas ici que le gouvernement français veuille précipiter les choses. »

Des pointes de verdure effleurées de lumière se croisaient parmi les rayures de clarté comme des baïonnettes en faisceaux ; des panaches blancs d'herbes grêles se balançaient au-dessus, pendant que trois grillons sonnaient une marche dans un massif de fougère.

Laura s'assit au pied d'un gros orme, le dos appuyé au tronc. Un groupe de coudriers lui servaient de parasol.

Antonin de Bizeux et Despujolle prirent place à ses côtés. En face d'eux, groupés l'un près de l'autre, Pozzoli, Lauretto Mina et le reste des convives. On était une quarantaine.

Le commencement du repas fut peu bruyant : l'appétit est silencieux. On n'entendait que le cliquetis des fourchettes d'argent dans les assiettes. La Linda mangeait à belles dents et trempait gaiement ses lèvres fines dans son verre.

Quand vint le bourgogne, les conversations éclatèrent, vives et gaies, accompagnées du choc des verres et des éclats de rire des femmes, et, parmi la confusion des voix qui montaient confondues avec les pizzicati des fourchettes, un merle, perché bien haut en plein soleil rythmait ses cadences flûtées.

Au dessert, Lauretto Mina était gris, selon sa coutume.

Il se leva, tenant en main une coupe de Rode-rer, et de sa voix grêle :

— Je porte un toast, dit-il, à la reine de cette fête, à la divine Laura Linda.

En ce moment, dans l'allée contiguë à la verte salle à manger, une dizaine d'officiers de hus-sards arrivaient au grand trot.

Ils ralentirent le pas en apercevant la joyeuse

Nos torpilleurs

Le torpilleur de haute mer l'*Alarme* a fait samedi à Brest ses derniers essais. La recette de vitesse moyenne obtenue a été de 20 nœuds 5 dixièmes.

Le cadastre

Dans la séance qu'elle a tenue au ministère des finances, sous la présidence de M. Léon Say, la sous-commission juridique de la commission extra-parlementaire du cadastre a continué l'examen de la question des livres fonciers.

Elle a décidé, sur la proposition de M. Ney-marek, qu'il serait établi, par commune un livre foncier et que ce livre serait tenu par feuillet réel, c'est-à-dire par unité foncière, l'unité foncière étant constituée par toute l'étendue de terrain contenant une ou plusieurs parcelles contiguës appartenant au même propriétaire et situées dans la même commune.

Les Jésuites de la rue des Postes

La situation des écoles libres de la rue des Postes et de la rue de Madrid, signalée dans la presse, a déterminé le ministre de l'instruction publique à ouvrir une enquête en vue de rechercher ce qu'il y avait de vrai dans le fait que les jésuites se seraient reconstitués en congrégation dans ces établissements, sous prétexte d'enseignement.

L'enquête est faite par les soins du vice-recteur de l'Académie de Paris. Les premières constatations tendent à démontrer que dans les écoles en questions il n'y a que quelques jésuites, en nombre égal à celui qui avait été constaté lors de l'enquête ordonnée en 1888 par le ministère Floquet. Les autres ecclésiastiques seraient, paraît-il, des prêtres séculiers, c'est-à-dire des prêtres non congréganistes dépendant de divers diocèses et placés sous l'autorité de leurs évêques respectifs. L'enquête qui se poursuit a pour but de vérifier si cette situation des prêtres séculiers est bien exacte.

Les traités de commerce

On mande de Rome, le 16 décembre. *L'Opinione* dément catégoriquement que l'accord conclu dans de récentes négociations commerciales soit dirigé contre la France. Si, par exemple, ajoute ce journal, la France offrait à l'Italie son tarif minimum contre le traitement de la nation la plus favorisée, l'industrie française participerait aux avantages que l'Italie accorde à l'Allemagne et à l'Autriche et qu'elle accordera à la Suisse.

L'Opinione ne contredit pas d'ailleurs qu'on puisse faire mieux et plus. Les destinées écono-

lète.

Despujolle dit un mot tout bas à Pozzoli, puis allant au-devant d'eux :

— Messieurs, nous sommes ici entre artistes et gens du monde ; voulez-vous nous faire l'honneur d'accepter un verre de notre bon vin français.

— Volontiers, répondirent en chœur les officiers, qui mirent leurs chevaux arabes sur la même ligne.

Ce furent les dames qui leur versèrent le champagne.

On but à la France et aux Françaises. Les officiers offrirent des cigares aux hommes, saluèrent les femmes et partirent au galop.

Toute cette brillante cavalcade disparut rapidement comme une fantasia dans la profondeur des bois.

On laissa les voitures et les reliefs du déjeuner à la garde des domestiques, et l'on partit à pied pour la fête des Loges.

Il fut encore convenu qu'on marcherait sans cérémonie, à la débâdada, mais comme la route, cette fois, était plus longue, il se forma naturellement des groupes et des couples, Antonin se trouvait, comme par hasard, à côté de Laura ; elle était belle, et par hasard, elle fit un faux pas contre une racine d'arbre, et, sans le vouloir faire, prit son bras, s'y appuyant de tout son léger poids avec une grâce charmante.

Bientôt un bruit confus annonça de loin la fête des Loges.

(A suivre.)

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 13

LA LINDA

ROMAN PARISIEN

PAR

ALFRED SIRVEN

VI

La fête

Après les compliments échangés, les excursionnistes se mirent en route pour la forêt, précédés d'un respectable fourgon du pavillon Henri IV qui emportait les victuailles.

— Je ne vois pas Romissy, dit Laura, il m'avait pourtant donné sa parole qu'il ne manquerait pas à notre partie.

— Soyez sûre alors qu'il viendra, reprit le docteur ; mais ce sera au moment où nous l'attendrons le moins, ce diable à surprises !

Et mails-coachs, landaus, coupés, tout ce tourbillon de gaieté et de bruit s'engagea sous les voûtes ombreuses.

En traversant les coulées de lumière jaune, les rayons des roues avaient des étincellements vifs et de claires vibrations.

Un flamboiement éclatait dans un nuage de poussière avec un soulèvement de bruits multiples,

le fer d'un cheval heurtait un caillou, une roue criait au fond d'une ornière, une volée de rires montait dans l'air parfumé de verdure humide, le claquement d'un fouet éveillait des échos brefs, et parfois, coupant les intervalles de silence, le hennissement d'un cheval s'élevait.

— Halte ! cria Lauretto Mina de sa voix de cigale.

— Halte ! vociféra Pozzoli, brutal écho. Les voitures s'arrêtèrent.

— Nous sommes arrivés, dit le docteur à Laura en allant ouvrir la portière de son coupé.

— Voici la salle à manger, madame est servie ! annonça derrière lui Lauretto.

Sans attendre qu'on lui donnât la main, la Linda descendit légèrement.

— Bah ! fit-elle, à la campagne ! tranchons librement, pêle-mêle, sans cérémonie.

En une minute, on fut arrivé à la verte éclaircie où le repas était servi sur un tertre gazonné.

— A table tous ! cria Pozzoli.

Chacun prit place autour de la nappe où étaient rangés par ordre, trois jambons d'York, quatre terrines de foie gras, douze homards, six poulards truffés, des montagnes de pâtisseries, des pêches de Montreuil, des raisins d'Espagne en boîtes.

Au bord de la nappe, détachés en tirailleurs, s'al-lignaient vingt-quatre bouteilles de bordeaux, et, tout autour d'un gros chêne, entre les patules rugueuses du tronc, trente fioles de moscatel, de chablis, de vieux mâcon, d'ai mousseux, de sillery rose au col d'argent, se tenaient en réserve, cachées dans la mousse haute.

miques de l'Europe sont donc en quelque sorte entre les mains de la France, car le commerce du monde n'aura aucune assiette définitive sans la participation cordiale de la France.

Le crime du boulevard du Temple

Paris, 20 décembre.

Les renseignements officiels parvenus de Lyon à M. Poncet, juge d'instruction, établissent que la piste suivie par le parquet et la sûreté de cette ville, au sujet du drame du boulevard du Temple est sérieuse. Il est impossible de douter de la sincérité du jeune employé du grand bazar, d'autant plus qu'il ne semble pas s'attacher au signalement qu'il aurait pu lire dans les journaux. En effet, il a déclaré que l'acheteur du couteau était bien coiffé d'un chapeau haut de forme et était porteur d'une serviette, mais qu'il avait un pardessus de couleur verdâtre en laine très épaisse, sans diagonales.

On a vu qu'un individu répondant au signalement donné par l'employé du bazar, a acheté, le 26 novembre, un pardessus demi-saison, bleu, à diagonales, aux magasins du Pont-Neuf, à Lyon. Des gants semblables à celui que M. Poncet a envoyé au parquet de Lyon, auraient été achetés aussi à Lyon le 26 novembre.

En résumé, tout semble faire supposer que l'assassin du boulevard du Temple habitait Lyon, ou tout au moins a séjourné dans cette ville. Le service de la sûreté de Lyon a mis un grand nombre d'agents en campagne, à l'effet de rechercher dans les hôtels et maisons particulières les traces de l'acheteur du couteau et du pardessus. Le service des garnis à Paris, prête également son concours le plus actif pour rechercher dans les hôtels un homme répondant au signalement de l'assassin qui aurait logé à Paris à partir du 28 novembre.

De nombreuses correspondances sont échangées chaque jour entre M. Poncet, juge d'instruction, et divers parquets de France.

Les directeurs des diverses maisons centrales ont adressé à la préfecture de police les fiches anthropométriques des individus sortis de prison dans ces derniers temps.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

NOS COMPATRIOTES

Nous croyons savoir et nous pouvons même assurer que M. Bramel, fils du receveur particulier des finances à Figeac, est nommé conseiller de préfecture à Bourg (Ain).

Toutes nos félicitations à ce jeune fonctionnaire.

* * *

M. Grenat, licencié ès-lettres ancien maître répétiteur, ancien boursier d'agrégation, est nommé professeur de lettres au collège de Marmande, en remplacement de M. Caussade appelé à d'autres fonctions.

MARIAGE

Nous apprenons avec plaisir le mariage de M. Marcenac, percepteur à Assier, fils de notre ami M. Marcenac, conseiller d'arrondissement de Luzech, maire de St-Vincent, ancien chirurgien-major du 7^e de ligne, avec Mlle Galaup, nièce de l'honorable M. Périès, conseiller municipal de Cahors.

J. HETZEL ET C^o, ÉDITEURS 18, RUE JACOB, Paris

Bibliothèque d'éducation et de récréation

ÉTRENNES 1892

UN HEUREUX MALHEUR

Par J. Lermont

Un volume in-8, dessins de J. Davis. Broché : 4 fr. 50. — Cartonné 6 fr.

Impossible de mieux et plus littérairement démontrer que la fortune ne fait pas le bonheur, et aussi que les caractères se trempent dans l'adversité. C'est une thèse philosophique fort agréablement présentée et qui est de la meilleure et de la plus saine morale. Ce que l'on trouve, dans ces sortes de livres, c'est le charme, l'intérêt et le bon enseignement, tout, en un mot, ce qui constitue la valeur même des volumes à l'usage de la jeunesse.

Pour être offerte par des enfants américains, la leçon n'en est que plus attrayante. Les curieux détails de la vie de famille américaine que l'on rencontre à chaque page, intéresseront vivement les jeunes lecteurs. L'illustration, confiée à un artiste très apprécié aux États-Unis, est une garantie de l'exactitude des tableaux et des descriptions sortis de la plume de J. Lermont.

BLANCHETTE ET CAPITAINÉ

Par J. Anceau

Un volume in-8, dessins de Geoffroy. Broché : 4 fr. 50. — Cartonné : 6 fr.

Conseil municipal de Cahors

Le Conseil municipal de Cahors s'est réuni hier au soir, sous la présidence de M. Costes, maire.

Après la lecture du procès-verbal, M. le maire excuse MM. Talou, Delpech, Périès et Combarieu, absents, pour cause de maladie.

M. Costes, donne lecture d'une lettre de M. Carroul directeur du théâtre de Montauban, qui a l'intention de venir à Cahors donner quelques représentations.

« J'amènerai à Cahors, dit M. Carroul, une excellente troupe d'opéra comique qui se composera de 25 personnes au moins. Ma troupe arrivera à Cahors par le train du soir, fera un repas, couchera et ne repartira que le lendemain. Les programmes et affiches seront imprimés chez l'imprimeur habituel du théâtre. »

« Je ne fixe pas le prix de la subvention, je laisse le conseil juge. »

M. le maire propose de donner à M. Carroul la salle et l'éclairage. — Adopté.

Plusieurs demandes de bourses et subventions sont renvoyées à la commission des finances.

M. le maire donne lecture d'une lettre de M. l'intendant général du 17^e corps d'armée, relative à la construction d'une manutention neuve à côté de la caserne Be-sières. Renvoyée à la commission des finances.

Est adoptée, une demande de la Fédération des Travailleurs de Cahors relative à une Bourse de travail.

Un petit incident vient clore la séance. M. Brunies demande à faire justice de certains articles malveillants le visant personnellement, parus dans le journal l'Avant-Garde, s'imprimant à Toulouse.

Après un discours de M. Brunies et quelques observations de M. le maire, la séance est levée à 9 heures.

LES ATELIERS DE CHARITÉ

Le froid est venu. Bon nombre d'ouvriers se trouvent déjà privés de travail.

Aussi notre municipalité s'est-elle empressée d'ouvrir des chantiers pour l'hiver.

Nous avons remarqué, en effet, qu'une trentaine d'ouvriers sont occupés, aujourd'hui, à creuser sur le cours Fénelon une tranchée destinée à donner aux allées gauches de cette promenade la convexité nécessaire à l'écoulement des eaux, qui, auparavant, y formaient de larges flaques très désagréables pour les promeneurs.

AU VELOCE-SPORT

Dans sa séance du 19 courant la société le V.-S. C. a procédé au renouvellement de son bureau pour l'année 1892.

Ont été élus : MM. Rodolose, président d'honneur ; Gleyes, président honoraire ; Blanchard, président effectif ; Sirven, père, vice-président ; Lasserre, secrétaire ; Filhol, trésorier ; Valette, capitaine de route ; Bonis, lieutenant de route.

Ont été désignés pour faire partie de la commission des courses : MM. Dissès, Gleyes, Brunies, Planavergne, Luc et Marmiesse.

La Société compte aujourd'hui pas mal de membres et nous lui souhaitons une grande prospérité.

LES BOUCHES D'EAU DE NOS RUES

Sur la plupart de nos voies, les bouches d'eau émergent de plusieurs centimètres au-dessus de la chaussée ; il en résulte que, souvent on voit des chutes se produire.

Il y a là un inconvénient fâcheux, qui n'est

Encore un de ces piquants récits de morale en action où l'on fait parler et agir les bêtes, comme des êtres pensants. Ils ne manquent d'ailleurs pas, dans la Bibliothèque d'Éducation et de Récréation, où P.-J. Stahl, a placé ce chef-d'œuvre : l'Histoire d'un Ane et de deux jeunes filles et c'est avec plaisir qu'on les retrouve, surtout quand ils ont toutes les qualités du genre. Celui-ci est plein d'imprévu et de verve, et il n'est pas douteux que cet esprit des bêtes fasse utilement travailler l'esprit des jeunes gens auxquels il s'adresse avec tant de grâce et d'à-propos.

Aucun crayon ne pouvait rendre avec plus de verve et de fidélité que celui de Geoffroy les jolies scènes où Blanchette et Capitaine montrent la plus parfaite bonne humeur et une aimable philosophie.

PETITE BIBLIOTHÈQUE BLANCHE

LES EXPLOITS DE MARIO

Par P. Perrault

Volume grand id-16, illustrations de J. Geoffroy. Broché, 1 fr. 50. — Cartonné genre aquarelle. 2 fr.

Un délicieux volume de plus, « les Exploits de Mario » dans cette charmante collection où se rencontrent les noms les plus qualifiés de la littérature contemporaine. C'est l'histoire d'un jeune garçon, mauvaise tête mais bon cœur, raconté avec humour, par un écrivain qui n'est plus à recommander et dont les jeunes lecteurs n'ont pas oublié les précédents récits : « Les Lunettes de Grand-Maman » et « Pas-Pressé » qui furent un début et un succès. Ces deux livres avaient été illustrés par Geoffroy, et personne ne se plaindra de voir que l'illustration des « Exploits de Mario » soit à son tour l'œuvre de cet artiste délicat.

pas sans offrir quelque danger pour la circulation.

Habituellement, croyons-nous, ces bouches se placent en contre-bas du niveau supérieur de la chaussée et c'est de cette façon que disparaît l'inconvénient que nous signalons.

Nous faisons donc appel aux administrations qui ont la charge de l'entretien de nos boulevards et de nos rues, pour apporter une amélioration vivement désirée de nos concitoyens.

L'AFFAIRE DES AVORTEMENTS

Nous apprenons que l'affaire dite des avorteuses de Cahors, dont nous avons souvent entretenu nos lecteurs, va avoir son dénouement jeudi, devant le tribunal correctionnel.

Les inculpés d'avortements ayant été l'objet d'une ordonnance de non-lieu, c'est l'accusatrice qui aura à répondre de ses dénonciations calomnieuses devant la justice.

MORT SUBITE

Le nommé Jean Alix aîné, propriétaire à Albas, venu, samedi matin, au marché de Cahors, avec sa fille, se rendait à la gare pour prendre le train qui part à midi 50, lorsque arrivé dans la rue de la Banque, il s'est affaissé sur le sol, frappé d'une attaque d'apoplexie.

M. le docteur Valat, appelé en toute hâte, n'a pu que constater la mort et a fait porter le cadavre à l'hospice.

Au dire de sa fille, Jean Alix aurait eu une hémiplegie au mois d'octobre dernier.

Le corps du malheureux a été transporté, hier matin, à Albas.

TIRAGE AU SORT DE LA CLASSE 1891

L'itinéraire pour les opérations relatives à l'examen des tableaux de recensement et au tirage au sort des jeunes gens de la classe de 1891 dans le département du Lot, demeure fixé comme suit :

Arrondissement de Cahors. — Le lundi 25 janvier 1892, à 10 heures du matin, le canton nord de Cahors, à la mairie de Cahors ; le lundi 25 janvier, le canton sud de Cahors à la mairie de Cahors ; le mardi 26, à 2 h. du soir, le canton de Luzech à la mairie de Luzech ; le mercredi 27, à 2 h. du soir, le canton de Puy-l'Évêque à la mairie de Puy-l'Évêque ; le jeudi 28, à 10 h. 1/2 du matin, le canton de Catus à la mairie de Catus ; le vendredi 29, à 10 h. 1/2 du matin, le canton de Limogne, à la mairie de Limogne ; le samedi 30, à 10 h. 1/2 du matin, le canton de Montcuq à la mairie de Montcuq ; le mardi 2 février, à 10 h. du matin, le canton de Cazals, à la mairie de Cazals ; le mercredi 3, à 10 h. du matin, le canton de Lauzès, à la mairie de Lauzès ; le jeudi 4, à 10 h. du matin, le canton de Lalbenque à la mairie de Lalbenque ; le vendredi 5, à 10 h. du matin, le canton de St-Géry, à la mairie de St-Géry ; le samedi 6, à 10 h. du matin, le canton de Castelnaud à la mairie de Castelnaud.

Arrondissement de Figeac. — Le lundi 25 janvier 1892, à 10 heures du matin, le canton de Cajarc à la mairie de Cajarc ; le mercredi 27, à 10 h. du matin, le canton de Livernon, à la mairie de Livernon ; le jeudi 28, à 2 heures du soir, le canton de Figeac (Est), à la mairie de Figeac ; le lundi 1^{er} février à 2 h. du soir, le canton de Figeac (ouest) à la mairie de Figeac ; le mardi 2, à 1 h. 1/2 du soir, le canton de Lacapelle-Marival, à la mairie de Lacapelle-Marival ; le mercredi 3, à 1 heure du soir, le canton de Latronquière, à la mairie de Latronquière.

BIBLIOTHÈQUE DE M^{lle} LILI

ET DE SON COUSIN LUCIEN

ALBUMS STAHL

En noir

M^{lle} Lili aux Champs-Élysées

Dessins de Frœlich

PETITES NOUVELLES

TRAGÉDIES ENFANTINES

Dessins de Froment

Chacun : Bradel : 2 fr. — Cartonné 4 fr.

En couleurs

Le Berger Ramoneur

Dessins de Tinant

ROBINSON CRUSOË

Dessins par de Lucht. Chacun : Bradel, 1 fr. La bibliothèque de M^{lle} Lili nous offre, cette année, quatre albums nouveaux, deux en noir et deux en couleurs.

C'est d'abord « M^{lle} Lili aux Champs-Élysées », avec les charmantes illustrations de Frœlich, et les « Nouvelles Petites Tragédies enfantines », si bien interprétées par le crayon de Froment, « Le Berger ramoneur », de R. Tinant, en couleurs, est d'une verve aussi désopilante que possible, et les plus petits s'intéresseront à ces aventures singulières, qui provoqueront, chez eux, des éclats de rire bien justifiés ; ils prendront plaisir aussi à lire celles de « Robinson Crusô », si bien interprétées par de Lucht.

re ; le jeudi 4, à 9 h. du matin, le canton de St-Céré, à la mairie de St-Céré ; le jeudi 4, à 2 h. du soir, le canton de Bretenoux à la mairie de Bretenoux.

Arrondissement de Gourdon. — Le lundi 25 janvier 1892, à 2 h. du soir, le canton de Payrac, à la mairie de Payrac ; le mardi 26, à 9 h. 1/2 du matin, le canton de Souillac, à la mairie de Souillac ; le mercredi 27, à 9 h. 1/2 du matin, le canton de Martel à la mairie de Martel ; le même jour, à 2 h. 1/2 du soir, le canton de Vayrac, à la mairie de Vayrac ; le jeudi 28, à 9 h. 1/2 du matin, le canton de Gramat, à la mairie de Gramat ; le vendredi 29, à 2 h. du soir, le canton de Labastide-Murat, à la mairie de Labastide ; le samedi 30, à 2 h. du soir, le canton de Gourdon à la mairie de Gourdon ; le lundi 1^{er} février, à 2 h. du soir, le canton de St-Germain, à la mairie de St-Germain ; le mardi 2, à 2 h. du soir, le canton de Salviac à la mairie de Salviac.

Une nouvelle ligne de chemin de fer

Le ministre des travaux publics a autorisé la compagnie d'Orléans à ouvrir à l'exploitation le chemin de fer de Mauriac à la ligne d'Aurillac à Saint-Denis, et a fixé à hier lundi 21 décembre la date de cette ouverture.

Cette ligne, d'une longueur de 45,625 mètres, comprend, indépendamment des deux gares extrêmes, les stations de Drugeac, Drignac, Loupiac, Saint-Christophe, Saint-Ilhde, Nieudan-Saint-Victor.

C'est une section à grande voie fort importante, devant relier directement Bourges et Montluçon à Toulouse, par Eygurande, Figeac, Gailiac, Capdenac et Toulouse. Elle est, aujourd'hui, ouverte sur tout son parcours, sauf pour une section difficile entre Laugnac et Mauriac, sur une longueur de 20 kilomètres.

Lorsque ce dernier tronçon sera achevé, Toulouse disposera sur Paris à travers le Tarn, l'Aveyron, le Cantal, la Corrèze, le Puy-de-Dôme, la Creuse, l'Allier et le Cher, d'une ligne nouvelle.

La distance par cette voie sera de 694 kilomètres. Elle était encore de 751 kilomètres au commencement de l'année. Depuis l'ouverture aux express des sections de Brive-Cahors-Montauban, elle n'est plus que de 716, et la durée du trajet et descendue, pour l'express, de 15 heures à 13 heures 50. Mais cette durée doit être réduite encore, quand la ligne directe de Limoges à Brive par Uzerche remplacera la section tourmentée par Nexon et Saint-Yrieix. La section d'Uzerche aura 95 kilomètres, celle de Nexon en a 102.

La ligne la plus courte sera donc celle de Mauriac, avec ses 694 kilomètres, quand la section Mauriac-Laugnac et le raccordement vers Viescamp-Figeac seront achevés, mais c'est une voie trop accidentée pour que le grand courant des voyageurs puisse y passer. La route de Brive-Cahors-Montauban, avec ses 709 kilomètres à double voie, sera le trajet pour les trains rapides.

Toutefois, la ligne de Montluçon à Toulouse n'en aura pas moins une grande importance, en ouvrant aux touristes et aux baigneurs les belles contrées de l'Auvergne, jusqu'ici en dehors de la grande circulation.

Tribunal correctionnel de Cahors

Dans son audience du 17 décembre, le tribunal correctionnel a condamné, pour délits de chasse sans permis, quatre braconniers à des peines variant de 16 à 25 fr. d'amende.

LES JOUJOUX PARLANTS

Par Camille Lemonnier

Un volume grand in-16, illustrations de Geoffroy, Destez, Motty, Semecheni, Mellrey, etc. Broché 1 fr. 50. — Cartonné genre aquarelle : 2 fr.

Rien de plus gai, de plus séduisant, de mieux rempli d'observations piquantes, de spectacles plus variés que ce nouveau volume de l'auteur de « Bébés et Joujoux ». Toutes ces jolies histoires sont à lire à relire, et l'on y reviendra, pour mieux saisir encore leur saveur et leur douce philosophie. C'est du Lemonnier de derrière les fagots.

Des artistes de talent ont rivalisé d'entrain pour rendre les amusantes scènes de ce petit bijou littéraire.

La viande de bœuf digérée par la pepsine produit la peptone qui est le plus puissant aliment connu ; M. Chapoteau la prépare à l'état de pureté absolue, ce qui lui a valu le titre de fournisseur exclusif du laboratoire de M. Pasteur. C'est à elle que le Vin de Peptone de Chapoteau doit sa grande popularité pour nourrir les personnes faibles, les anémiques, les convalescents, les diabétiques, les malades de la poitrine et tous ceux qui sont privés d'appétit, dégoûtés des aliments ou ne pouvant les supporter par suite de maladies graves.

Pilules Suisses !

Le médicament le plus populaire de France.

Le nommé Barland, Joseph, âgé de 37 ans, représentant de commerce, demeurant à Albas, est condamné à 30 fr. d'amende pour coups et blessures volontaires.

Le sieur Delbru, Augustin, âgé de 68 ans, propriétaire à Anglars-Juillac, 100 fr. d'amende pour le même délit.

Les nommés Gourpié, Jean, 39 ans, scieur de long; Ricarde, Guillaume, 28 ans, cultivateur; Melon, Jean, 30 ans, cultivateur, et Marty, Joseph, 28 ans, cultivateur, tous domiciliés à Frayssinet-le-Gélat, sont condamnés chacun à 15 jours de prison pour vol et complicité de vol.

Le tribunal a condamné :
Brammarie, Jean, 29 ans, cultivateur à Salviac, à 4 mois d'emprisonnement.

Doumerc, Simon, 36 ans, chevrier à Escamps, à 1 mois de la même peine.

Vincent, Jean-Pierre, 31 ans, terrassier à Cahors, à 3 mois et 1 jour de prison.

Et une amende de 16 fr. à chacun.

Nos lecteurs doivent se rappeler l'arrestation d'un chevalier d'industrie, qui, sous le nom d'honorables commerçants de notre ville, se faisait expédier du vin par des négociants bordelais, et le revendait à qui voulait le lui acheter.

Chaffour, tel est son nom, est condamné pour escroqueries et tentatives d'escroquerie, à un an et un jour d'emprisonnement.

COUR D'ASSISES DE TARN-ET-GARONNE

AFFAIRE SOUCHARD

RECEVEUR MUNICIPAL

Détournements et falsifications d'écritures

Audience du 18 décembre

La délibération du jury a duré jusqu'à minuit.

Le verdict portait des réponses affirmatives sur les 304 questions posées, ainsi que sur la question aggravante de faux en écritures publiques, par un fonctionnaire, et accordant les circonstances atténuantes.

En conséquence, la Cour a condamné Souchard à 10 ans de réclusion, à 100 fr. d'amende et aux frais, le dispensant de l'interdiction de séjour.

Les défenseurs de Souchard ont demandé acte du dépôt de conclusions relatives à des constatations, telles que la présence d'un témoin dans la salle avant son audition, un colloque entre MM. Parmentier et Bergis-Dounous, etc., etc.

Il est une heure du matin. La foule s'écoule très profondément impressionnée de cette sévère condamnation.

Nozac

Le Journal officiel promulgue la loi suivante :

« Il sera établi d'office, sur la commune de Nozac (Lot), pendant trente ans, à partir de 1892, 16 c. 85 centièmes additionnels, au principal des quatre contributions directes. Le produit de cette imposition, en totalité pour une somme de 15.404 fr. environ, servira, avec une subvention de l'Etat, au remboursement d'un emprunt de 22.000 fr. que la dite commune doit contracter en vertu d'un arrêté préfectoral du 17 juillet 1891 pour la construction d'une maison d'école. »

Gourdon

A l'époque de nos foires importantes, nous devons appeler l'attention de notre municipalité sur le défaut d'observation du règlement qui défend aux revendeurs d'acheter des œufs, volailles, foies, etc., avant midi. Il en résulte un véritable préjudice pour les Gourdonnais et un profit incontestable pour les étrangers. Nous avons entendu à maintes reprises les doléances de nos concitoyens et nous nous faisons un devoir de les soumettre à nos édiles, assurés qu'ils prendront des mesures pour qu'elles n'aient plus de raison de se produire.

Nous prions également M. le maire de donner des ordres au personnel du commissariat pour que les ventes et achats de denrées se fassent à l'avenir non plus à la Maladrerie ou au Cimetière, ou sur les routes, mais sur les places fixes et déterminées à cet effet. On évitera ainsi l'accaparement.

Enfin, nous poserons la question. Pourquoi tolérer sur le Majou la grande quantité de caisses qu'y déposent ces revendeurs ? Il y a souvent des encombrements qui peuvent être dangereux.

Martel

Le 11 décembre, vers trois heures du soir, un incendie dont les causes sont inconnues s'est déclaré dans les combles d'une maison appartenant au sieur Fouillade, limonadier à Martel. En un clin-d'œil, le feu s'est communiqué à tout l'immeuble, qui a été entièrement consumé, ainsi que tout ce qu'il renfermait.

Les pertes, évaluées à 14,000 fr., sont couvertes par une assurance.

Gramat

Le nommé René A..., de Gramat, résidant actuellement à Paris, contre lequel on avait

porté une plainte en abus de confiance et escroqueries, vient d'être arrêté, sur mandat de M. le juge d'instruction, et écroué à la maison d'arrêt de Gourdon. A... avait déjà été condamné, pour semblables délits, à deux ans de prison, par la Cour d'assises du Lot.

Saint-Géry

Sous le titre « Grave affaire de mœurs », le Réveil du Lot publie la note suivante :

« A la suite d'une circonstance purement accidentelle, on vient de découvrir toute une série de faits monstrueux. »

« Le sieur C..., ouvrier cordonnier, âgé de 35 ans, se livrait depuis quatre ou cinq années, à des pratiques immondes sur des jeunes garçons. Le nombre des enfants souillés paraît être considérable. Une première enquête faite par le juge de paix et le brigadier de gendarmerie a déjà révélé que des jeunes gens de quinze ou seize ans et de tout jeunes enfants, ont été victimes de sa lubricité : un de ces derniers a à peine six ans, et il y a deux ans que cet ignoble personnage l'attirait chez lui. »

« Dès que cette affaire a commencé à être ébruitée, C..., qui est célibataire, c'est empressé de prendre la fuite. »

Lentillac

Dernièrement, C..., domestique à Lentillac, près Figeac, conduisait une charretée de blé au moulin, vers trois heures du matin. Arrivé à un carrefour les bœufs ne voulurent plus avancer et se mirent à reculer. Il eut beau leur crier et user de l'aiguillon, rien n'y fit.

Voyant cela, il détela et alla à la grange prendre une paire de vaches. Après avoir fait quelques pas, les vaches reculèrent aussi. C..., appela alors un voisin qui amena ses bœufs et les attela à la charrette. Ceux-ci s'en allèrent bon train. Lorsqu'on eut fait deux ou trois cents mètres, on attela de nouveau les vaches, qui, cette fois, s'en allèrent tranquillement.

Il est à supposer qu'il y avait par là quelque animal sauvage qui a fait peur aux bêtes ; mais C... n'est par de cet avis, il croit avoir eu affaire à quelque sorcier.

* * *

Samedi soir, la femme P..., avait fait un gâteau qu'elle avait mis au four. Quand elle est allé voir s'il était cuit, le gâteau avait disparu.

Fumel

Le nommé Auguste Picou, de Masquières, commune de Fumel, sourd-muet, faible d'esprit, s'était échappé dimanche, de chez ses parents et était venu se placer vers 8 h. du soir, sur la voie au poteau kilom. 608,875 près Libos. où il a été pris par la machine du train n° 976.

Il a été atteint à la tête.
Le docteur Gipoulou craint une issue fatale.

LE FROID

Nous sommes arrivés cette année au 17 décembre sans sentir le froid, si ce n'est pendant 4 ou 5 jours de novembre, et depuis lors une température constamment humide et douce.

Vendredi matin, 18 décembre, on s'est réveillé avec un froid de 3 degrés. Samedi matin il y en avait 5. Le ciel est resté pur toute l'après-midi.

Ce changement était désiré de tout le monde. Il y avait si longtemps qu'on patageait dans la boue et qu'on se trouvait sans cesse dans un brouillard visqueux ! Aussi de tous les côtés, se plaignait-on de l'état sanitaire.

Nous espérons bien que le froid vivifiant qui vient de se déclarer, mettra l'influenza en fuite, de même que tous les microbes dévastateurs de l'organisme humain.

« L'agriculture, elle-même, dit le Journal de l'Aveyron, y trouvera son compte. Les labours qu'on ne termine généralement qu'en février, sont déjà chose faite presque. C'est maintenant l'heure des approvisionnements en chaux, en engrais pour les récoltes de printemps, c'est l'heure des charrois. Or, pour ce travail, mieux vaut la gelée que l'humidité. »

« Et d'ailleurs, nous avons vraiment besoin d'un froid quelque peu vif pour arrêter la végétation des seigles qui semblaient prêts à monter en épi. On nous assure, en effet, que dans certains champs bien exposés du Midi, il n'aurait pas fallu plus de deux semaines de cette température tiède, pour voir ce phénomène : de puissantes touffes de seigle, épiant en plein mois de janvier ! »

Avis

M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais, d'Italien d'Espagnol et de Russe; chez lui à Cahors, rue du Portail-Alban, 11, maison M^{me} V^e Montecoutié.

PRIX MODÉRÉS.

A LOUER
UN APPARTEMENT
RESTAURÉ A NEUF
Maison LUTZ, aux Hortes

Bibliographie

LIBRAIRIE DELAGRAVE

Parmi les publications d'étrennes de la librairie Delagrave, que leur élégance et leur intérêt désignent spécialement à l'attention du public, il faut signaler surtout :

Les Dix doigts de Jean Ruthé, par Sixte Delorme, 48 illustrations par Jacques Wagrez.

Le dévouement, le désintéressement de soi-même, pour ne s'occuper que des autres, tel est le sujet des Dix doigts de Jean Ruthé, par M. Sixte Delorme. Parti du Forez, son pays natal, dans le but de se rendre à Paris pour y faire fortune, Jean Ruthé fait en route la rencontre d'une famille noble, celle du marquis de Guiraud, à laquelle il sauve la vie pendant un orage épouvantable et au milieu des chemins les plus abruptes et les plus dangereux. Rendre service à cette famille, la sauver de la mort, de la misère, du déshonneur, ce sera là son lot ; et toutes les fois qu'il se proposera de s'occuper de ses intérêts personnels, les circonstances et son penchant irrésistible au dévouement l'en détourneront au profit de la famille Guiraud. Pour elle il est empressé ; il s'attache à un jeune orphelin, noble aussi, qu'il finit par ramener au pays natal. En un mot l'apologie de l'honneur, du dévouement du désintéressement représenté par un pauvre enfant du Forez, tel est le sujet de ce beau livre illustré de la manière la plus remarquable par M. Jacques Wagrez. L'action se passe sous le règne de Louis XVI et les dessins de l'éminent artiste reproduisent d'une manière aussi pittoresque que saisissante cette intéressante époque. C'est le cas de dire : Voilà un beau et bon livre pour la jeunesse (1).

Un livre d'étrennes gai et charmant et tout rempli de spirituelles illustrations c'est le Cabaret du Puits-sans-Vin, de M. Louis Morin. Attachant comme un roman, instructif comme une page d'histoire, ce beau livre, qu'un prix de l'Académie française recommande aux pères de famille, va faire la joie de la jeunesse. Avec quel intérêt nos enfants suivront, à travers les siècles, les aventures terribles et amusantes de la famille des cabaretiers Dupuits ! A vrai dire, le cabaret n'est là que pour recueillir les écopés de la rude bataille pour la vie que combattaient nos pères. Les membres de la famille Dupuits, de père en fils, n'ont d'autre désir que de s'élever au-dessus de la classe des taverniers, et c'est là le prétexte que M. Morin a choisi pour raconter la vie familière du temps jadis. Soldat sous Henri IV, poète et musicien sous Louis XIII, commerçant et financier sous Louis XIV, peintre sous Louis XV, ou soldat philosophe sous Louis XVI, chaque membre de la famille est délicatement reconstitué par la plume et par le crayon avec ce consciencieux art rétrospectif qui est une des curiosités de notre époque. Le Puits-sans-Vin peut être mis dans toutes les mains, c'est de l'histoire humoristique (2).

Le Voyage autour du globe par M. Eggermont.

Le Voyage autour du globe de M. Eggermont embrasse, comme substance, l'Amérique, le Japon, la Chine, l'Indo-Chine, Java et les possessions anglaises de l'Asie.

Le premier volume qui vient d'être mis en vente, constitue la relation de ce voyage depuis l'embarquement à Liverpool jusqu'à l'entrée dans la baie de Yokohama et comporte la description du grand continent américain.

Le lecteur y est successivement conduit des bords de l'Hudson au St-Laurent, des Grands-Lacs au Mississippi et au Missouri, des solitudes du Far-West aux plantureuses vallées de la Californie. Cette promenade est d'autant plus attrayante que chaque détail est pour ainsi dire appuyé d'une gravure, chaque ensemble d'une carte ou d'un plan.

Que ce soit à New-York, à Québec, à Chicago, à Saint-Louis, à San-Francisco ; que ce soit en tout autre ville ou lieu remarquable, l'auteur nous initie aux manifestations les plus diverses de la société qu'il observe. Et de même que le fourmillement des grandes villes y est pris sur le vif, la nature y est décrite avec une exactitude minutieuse. On le concevra de prime abord quand nous aurons dit que tout les faits ont été consignés au jour le jour, heure par heure, minute par minute, sous l'influence immédiate de l'impression ressentie.

Les suprêmes étrangetés du monde Yankee contractent, à ce rapide examen, toute la saveur caractéristique qui leur est propre. A côté du déploiement industriel et commercial, à côté des institutions politiques, humanitaires ou religieuses, au sein d'une expansion sans égale et presque sans limite, apparaissent les tares d'une civilisation outrancière : émigrants dépenaillés, mormons licencieux, mineurs prodigues, et le mélècle des nègres, des Chinois et des Indiens.

Traité d'une façon humoristique et sérieuse à la fois, l'ouvrage de M. Eggermont renferme sur toutes choses un faisceau d'observations si précises, témoigne en chaque circonstance d'une sincérité si complète, qu'il deviendra sûrement un *vade-mecum* plein de ressources et d'attraits.

A la veille de la grande Exposition de Chicago, c'est une véritable bonne fortune de pouvoir ainsi, sans besoin d'expérience, s'assimiler les mœurs et coutumes du peuple original et puissant où elle doit avoir lieu (3).

- (1) Broché : 10 fr. ; relié, tr. dorées, 13 fr.
- (2) Broché : 10 fr. ; relié, tr. dorées, 13 fr.
- (3) Broché : 25 fr. ; relié, tr. dorées, 30 fr.

M. J.-C.-M. Biélawski, chevalier de la Légion d'honneur, membre de plusieurs académies et sociétés savantes, vient de publier : Les Tourbières et la Tourbe ouvrage important, in-

teressant les agriculteurs, les professeurs des sciences naturelles, les instituteurs, les archéologues, les médecins hygiénistes et les industriels ; un volume in-8° sous presse, prise de souscription 2 fr. 50.

Écrire à Issoire, Puy-de-Dôme à l'auteur.

Plus tard le prix de l'ouvrage sera augmenté.

AUDOUARD

Ex-Professeur de

PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES

A PARIS

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE

Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE

A BRIVE

Se rendra à CAHORS, le 4^{me} mercredi de chaque mois

HOTEL DU PALAIS-NATIONAL

DENTS & DENTIERS

De tous systèmes et à tous les prix

PRIX MODÉRÉS

Pour toutes les opérations relatives à l'art dentaire

FACILITÉ DE PAIEMENT

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour le consulter de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

Adresse télégraphique : AUDOUARD, BRIVE

Bourse de Paris

Cours du 21 décembre 1891

RENTES

3 0/0 perpétuel.....	compt.	95 90
3 0/0 amortissable.....	compt.	96 30
3 0/0 Emprunt 1891.....		94 90
4 1/2 0/0 1883.....	compt.	104 85

Valeurs Françaises

ACTIONS

BANQUE DE FRANCE.....	4570	»
CREDIT FONCIER.....	1230	»
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.....	475	»
COMPTOIR N ^o D'ESCOMP ^{te}	530	»
EST (Chemin de Fer).....	882 50	
LYON.....	1430	»
MIDI.....	1270	»
NORD.....	1745	»
ORLÉANS.....	1405	»
OUEST.....	1012 50	
GAZ, C ^{ie} parisienne.....	1400	»
CANAL DE SUEZ.....	2630	»
CANAL DE PANAMA.....	24	»
Etablissements DECAUVILLE.....	222	»

Valeurs Étrangères

RUSSE, 4 0/0 1889.....	95 25
RUSSE, 4 0/0 consolidé.....	92 05
PORTUGAIS 3 0/0 (rente).....	32 75
PORTUGAIS 4 1/2 0/0 1889.....	191
LOMBARDS, 3 0/0.....	309
SARAGOSSE 3 0/0.....	344

PRIME

BIJOU-PRIME

Offert à nos Abonnés

L'Exposition de Paris a révélé les merveilleux progrès récemment accomplis dans la fabrication des diamants imités. — ou simili-diamants. — tellement parfaits aujourd'hui qu'on ne saurait à la vue les distinguer des vrais diamants dont ils sont entièrement

Taille, éclat et limpidité.

Un traité avec un des premiers fabricants de Paris, inventeur d'un procédé secret de fabrication, et qui a donné à ses superbes imitations le nom de

DIAMANTS du VERDUN

nous permet de faire à nos lecteurs un véritable cadeau en leur offrant à un prix de faveur exceptionnel un choix de spécimens de cette nouvelle découverte très préjudiciable au commerce des vrais diamants.



BROCHE-BARRETTE RICHE
Dessin nouveau, monture or et argent, Paris limitée, 2 rubis, 4 diamants, trois bagues

TOUT OR CONTRÔLÉ



BAGUE DE DAME
Un rubis, un diamant et six perles



BAGUE JEUNE FILLE
2 diamants ou perles



CHEVALIÈRE
pour homme
Diamant solitaire.

L'un ou l'autre, FRANCO 25 FRANCS, au lieu de 40 fr.

Chacun de ces quatre charmants bijoux, dont la monture joaillerie est absolument identique à celle des vrais diamants, (avec lesquels on les confond, bien qu'ils coûtent cent fois moins cher), est envoyé dans un joli coin velours et satin, contre réception du montant au bureau du Journal.

Pour mesure de bague, envoyer un anneau de même. Si l'on désire la recevoir postale, joindre 50 cent. suffisant pour un ou plusieurs bijoux.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTES de Noël 1891

et du Premier de l'An 1892

A l'occasion des Fêtes de Noël et du Premier de l'An, la Compagnie d'Orléans étendra comme suit la durée de validité des billets aller et retour réduits de 25 %, délivrés aux prix et conditions de son Tarif spécial A n° 9 :

1° Noël. — Les billets aller et retour délivrés les jeudi 24 et vendredi 25 décembre seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du lundi 23 décembre ;

2° Premier de l'An. — Les billets aller et retour délivrés du mardi 29 décembre au lundi 4 janvier inclus seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du mardi 5 janvier.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par le tarif précité, lorsqu'elle sera supérieure à celles ci-dessus fixées.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1er itinéraire : 1re classe 225 fr. — 2e classe 170 fr. — Durée de validité : 45 jours.

2e, 3e et 4e itinéraires : 1re classe, 180 fr. — 2e classe 135 fr. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Enfin, il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1re et 2e classe réduits de 25 %, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Pau, Biarritz

Salies-de-Béarn

Tarif spécial A n° 34 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1re et 2e classes sont délivrés à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours.

Toute l'année, pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, St-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 3 personnes 25 %
— 4 — 30 %
— 5 — 35 %
— 6 — ou plus 40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Pau, Biarritz

Salies-de-Béarn

Tarif spécial A n° 11 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, St-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn.

Durée de validité : 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller com-

me au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux administrations pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

Bibliographie

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}

La librairie Hachette et C^{ie} offre, cette année, aux amateurs de beaux livres, une édition de « Trente-et-Quarante », l'un des romans les plus spirituels et les plus humoristiques d'Edmond About, illustrée de dessins de H. Vogel, gravés à l'eau-forte typographique et au burin (40 et 50 fr.)

Elle publie encore, comme superbe cadeau d'étrennes, une nouvelle édition illustrée de 500 gravures, de l'« Histoire de France » de Victor Duruy, l'ancien ministre de l'Instruction publique, l'illustre historien qui a déjà popularisé chez nous l'« Histoire des Grecs » et l'« Histoire des Romains », et qui a résumé en un volume (25 fr.), sous une forme claire et saisissante, l'histoire de notre pays.

N'est-il pas curieux de visiter, à la suite de MM. Charles Garnier, l'éminent architecte de l'Opéra, et Ammann, les habitations de tous les temps et de tous les pays ? C'est ce que nous offre l'« Habitation humaine », magnifiquement illustrée de 335 gravures (30 fr.)

Les amateurs de voyages admireront, comme d'habitude, les belles illustrations du *Tour du Monde* (28 fr.), parmi lesquelles celles de M. G. Vuiller, sur la Corse et la Sardaigne, éclatent comme une révélation. Le récit du voyage de « Paris au Tonkin à travers le Tibet inconnu », par M. Bonvalot, illustré de 108 gravures d'après les photographies du prince Henri d'Orléans (25 fr.) attirera certainement l'attention, de même que celui du voyage du capitaine Binger : « Du Niger au golfe de Guinée » (40 fr.), et la relation d'« Une campagne au Tonkin » (25 fr.) du Docteur Hocquard.

Dans le tome XVI de la *Nouvelle Géographie universelle* de M. Elisée Reclus (32 fr.), on trouvera une description des Etats-Unis d'Amérique

avec les documents statistiques les plus complets basés sur les résultats du recensement de 1891.

Signalons aussi un livre élégant qui ne peut manquer d'être bien accueilli dans le monde ; nous voulons parler de l'ouvrage de MM. C. Prévost et G. Jollivet sur « L'Escrime et le Duel » (13 fr. 50).

Quant aux livres que l'on peut donner en cadeau aux jeunes gens, il est presque superflu de rappeler que c'est la *Librairie Hachette* qui en fournit le choix le plus brillant.

Contentons-nous d'énumérer les publications les plus nouvelles : Le « Journal de la Jeunesse » (26 fr.) dans la *Nouvelle collection à l'usage de la Jeunesse* (6 fr. et 10 fr. le vol.) ; La « Charité en France à travers les siècles » par madame Witt, née Guizot ; « Papillonne », par mademoiselle Zénaïde Fleuriot ; la « Famille Hamelin », par mademoiselle Jeanne Schultz, auteur de la « Neuvaine de Colette » ; les « Jumeaux de la Bouzaraque », par H. Meyer ; « Une poursuite » par madame de Nanteuil ; les « Conquêtes d'Hermine », par madame J. Colomb. — Dans la *Bibliothèque des Merveilles* (3 fr. 50 le vol.) : Le « Forum », par M. Augé de Lassus ; le « Journalisme », par M. Dubief ; les « Manuscrits », par M. Molinier.

Pour le reste, nous rappellerons seulement la riche collection d'Albums à images, la *Bibliothèque des Ecoles et des Familles* (6 fr. 50 et 12 fr. le vol.) ; les *Bibliothèques rose et des Petits enfants* (3 fr. 50 le vol.) ; et « Mon Journal » (2 fr. 50).

Mais le clou des étrennes de cette année sera le plus élégant cadeau que l'on puisse faire à une jeune fille ou à une maîtresse de maison : un abonnement à la *MODE PRATIQUE*, le plus littéraire, le plus artistique, le plus coquet, le plus varié et le mieux informé, en un mot, le plus à la mode des journaux de Mode (12 fr.).

La grippe et l'influenza portent l'effroi dans les familles ; la quinine y apporte la guérison ; mais il y a quinine et quinine, et la meilleure quinine est toujours celle de PELLETIER, son inventeur. Renfermée dans de petites capsules contenant dix centigrammes (dix pour un gramme), elles offrent le moyen de propager cet incomparable remède.

PAPIER WLINSI, Remède souverain pour la Guérison des Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte. Exiger le nom WLINSI

L'EAU DE L'ÉCHELLE hémostatique est ordonnée contre les Crachements de Sang, les Hémorrhagies utérines et intestinales, les Pertes, la Dysenterie, etc. Paris, 378, Rue Saint-Honoré.

VIGNES AMÉRICAINES

GRANDES PÉPINIÈRES, PLANTS GREFFÉS ET SOUDÉS

VICTOR COMBES

PROPRIÉTAIRE-VITICULTEUR

Lauréat du Concours des Vignobles de 1891

Membre de la Société des Agriculteurs de France, de la Société Agricole et Industrielle du Lot, du Conseil municipal de Vire

CHEVALIER DU MÉRITE AGRICOLE

A VIRE, PAR PUY-L'ÉVÊQUE (LOT)

PRIX-COURANT

(SAUF VARIATIONS)

HIVER 1891 — PRINTEMPS 1892

NOTA. — Toutes nos boutures et plants racinés seront coupés ou arrachés en présence de l'acheteur. Les boutures auront 0,50 de long en moyenne.

Tous nos plants sont garantis authentiques

VIENDE PARAITRE : Nos expériences pratiques sur la culture des Vignes Américaines. Prix : 3 francs (franco poste).

PLANTS DE 1^{er} CHOIX EXTRA

VIGNES AMÉRICAINES	Boutures		Racinés	
	le cent mil.	le cent mil.	le cent mil.	le cent mil.
Black Défiance	15	100	20	150
Canada	6	50	15	120
Gunningham	2	15	8	60
Cynthiana	4	30	20	150
Groton	50	400	50	400
Duchess	2	15	8	60
Herbemont	50	300	40	300
Herbemont d'Aurelle	40	300	30	200
Herbemont Touzan	30	200	20	150
Herbemont Blanc	2	15	8	60
Jacquez à gros grains	25	200	15	120
Jacquez d'Aurelle	25	200	15	120
Jacquez d'Aurelle Cazalis	500			
Othello	2	15	8	60
Noah	8	60	15	120
St-Sauveur (extra-fertile)	25	200	40	300
St-Sauveur infertile	8	60	15	120
Sécridary	20	150	40	300
Sénasqua	6	50	15	120
Triumph	15	100	25	200
Berlandieri	50	400	50	400
Cinéras	50	400	50	400
Cordifolia	10	80	20	150
Riparia large feuille	2	15	8	60
Rupartris large feuille	4	30	10	80
Rupartris Gazin	15	120	25	200
Solonis	2	15	8	60
Vialla	2	15	8	60
York-Madeira	5	40	10	80

RAPHIA du Japon, 1 fr. le kilo
Pince Aliés, 4 fr. — Bouchons fendus, le mille 4 fr. — Sulfate de cuivre garanti 98-99 % à 50 fr. les 100 kilog.

NOTA. — Pour toute commande atteignant 50 francs, nous donnons un exemplaire de notre brochure, sur les Vignes Américaines.

Rendus franco en gare de Cahors

L'ATLAS NATIONAL

LE TÉLÉGRAPHE
JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN
Contenant les dernières nouvelles jusqu'à 7 heures du soir, est expédié par les trains rapides du soir même, et distribué 24 heures avant les autres journaux.

Le propriétaire-gérant : LAYTOL.

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.
NOUVELLE ÉDITION MISE À JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES
Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemin de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.
125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les Plans en CHROMO des grandes villes de France
L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.
ou en 35 séries à 75 centimes
ou revendu à 18 fr. 75
AVEC 425 CARTES COLORIÉES
15 CENTIMES la livraison avec carte coloriée
La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires et un exemplaire gratuit à FAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou s'adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} série

EXPOSITION

CAHORS 1891

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, Saison d'Hiver

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande

En vente au bureau du Journal.

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

DU LOT

En vente chez tous les Libraires.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. — 25 c. en plus par la poste.